

MASTER 2 INFORMATION COMMUNICATION

PARCOURS-TYPE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION DES ACTIVITES CULTURELLES (ACAC)



- **Titre du cours : Médiation culturelle et territoires**
- **Crédits ECTS : 3**
- **Langue d'enseignement : Français**
- **Modalité pédagogique : Présentiel**
- **Total heures : 20h**
- **Heures de travail personnel par étudiant : 25h**
- **Responsable de la formation : Martine Regourd**
- **Responsable du cours : Christine LAVAL-HANACHI, Jean-Damien RICAUT, Emmanuel PIDOUX**

DESCRIPTION

- **Présentation :**

Proposé par le réseau régional des directrices.directeurs d'affaires culturelles d'Occitanie (Dacdoc), ces interventions portent sur les financements européens des projets culturels, les droits culturels, la médiation culturelle, la transition écologique, les tiers-lieux, les biens communs.

- **Lien avec le programme :**

En quoi est-il pertinent au sein des autres cours ?

L'approche professionnalisante, étayée par des exemples, des présentations concrètes, des outils, permet aux étudiant-e-s de compléter leur connaissance et se familiariser avec l'environnement professionnel des institutions culturelles publiques

- **Objectifs d'apprentissage :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- se familiariser avec le pilotage de projets européens,
- disposer de repères historiques, conceptuels et pratiques des politiques culturelles (démocratisation, démocratie de la culture, droits culturels)
- appréhender de nouvelles notions et formes d'intervention culturelle (biens communs, tiers-lieux)
- de mieux comprendre les enjeux de la transition écologique dans le secteur de la culture et de s'inspirer de cadres de réflexion existants ainsi que d'outils donnés en exemple

- **Compétences transverses:**

- **Compétences managériales**

Sont-elles abordées, préparées, renforcées ?

Oui. Les compétences managériales sont abordées parmi les nombreux outils et méthodes utiles pour les professionnels de la culture. La prise en compte des droits culturels implique généralement une approche managériale et méthodologique horizontale et participative. Les notions de méthode projet sont explicitées.

- **International**

Ce cours prépare-t-il aux interactions à l'international ?

Oui. Le cours sur les financements européens des projets culturels permet de mettre en lumière la question des relations, interactions, influences à l'œuvre au niveau international. Les dynamiques internationales qui traversent les gouvernements locaux et le monde de la culture sont abordées notamment à travers l'Agenda 21 de la Culture, le volet culturel de CGLU (Cité et Gouvernements Locaux Unis).

○ **Responsabilité sociale et environnementale**

Ce cours aborde-t-il les thématiques liées à la RSE ?

Oui. Le cours sur la transition écologique s'est centré pour l'essentiel sur le volet environnement, même si la RSE a été définie (cf.détail ci-dessus).

La culture comme 4^{ème} pilier du développement durable est abordée en relation avec l'agenda 21 de la culture et les droits culturels.

● **Pré-requis :**

Que faut-il maîtriser avant de commencer ce cours ?

Notions d'histoire des politiques culturelles, médiation, lexicque, communication

● **Contenu, organisation :**

Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ?

Documents synthétiques, schémas, ppt

Bibliographie et liens vers des ressources en ligne

● **Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu / continu terminal.

● **Bibliographie :**

Proposée pour chaque intervention.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.